Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260915-D_20260701-DE

Département
**MORBIHAN**

Arrondissement
**PONTIVY**

Canton
**GOURIN**

Commune
**PRIZIAC**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En exercice : | 14 | Absents non excusés : | 0 |
| Présents : | 13 | Absents excusés : | 1 |
| Votants : | 14 | Pouvoirs : | 1 |

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

**Etaient présents :** Caroline NENEZ, Maire, Michel LAVOLE, Marine LE MOUAL, Patrick PENFORNIS, Julie TARDIOLI, Christophe LE BRIS, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Mickaël LE DORVEN, Matthieu SYLVESTRE, Elisa CHAMPION.

**Personnes excusées représentées :** Marie ROLLAND a donné pouvoir à Marine LE MOUAL.

Matthieu SYLVESTRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

## N° 2026-07-01 : PRESENTATION DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE A PELLAN VIHAN

Mme le maire donne la parole à M. Nicolas CHAMPOT, chargé de mission planification énergétique à Roi Morvan Communauté. Elle l'invite à présenter le projet d'installation photovoltaïque qui pourrait être porté par la SAS Roi Morvan Energies.

M. CHAMPOT donne les détails d'un projet d'installation photovoltaïque de 3 à 6 Megawatts crête qui pourrait voir le jour sur les parcelles appartenant à la SCI Forever à Pellan Vihan. Il indique que quelques contraintes restent à lever, et notamment la possibilité de raccorder une centrale aussi puissante au réseau public d'électricité.

Il précise qu'en cas de volonté des différents acteurs (propriétaire du terrain, SAS Roi Morvan Energies, autres investisseurs, etc.) de concrétiser le projet, l'avis du Conseil Municipal sera sollicité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

MAIRIE de PRIZIAC 56220 (Morbihan)